

## Compte rendu du conseil d'école Henri Challand du 14 octobre 2016

### Présents :

**Mairie** : Mmes Vedrenne (Nuits-Saint-Georges) et Gachet (Quincey), M. Lahaye (Boncourt-le-Bois)

**Enseignants** : Mmes Walter, Hanriot-Duchemin, Gaudry, Rocoplan, et Mrs Marchina et Crémoux

**Parents** : Mmes Maffiuletti, Guillemin, Aujas, Mateus,

**Excusées** : Mmes Marchina, Stéfanoni-Indjein et Cruz Reis,

### Installation, rôle et règles de fonctionnement du nouveau conseil d'école

Tous les membres du Conseil se présentent et les informations concernant la communication aux membres est mise à jour (mails,...). Les autres conseils se dérouleront le vendredi 10 mars 2017 et le mardi 20 juin 2017.

Le rôle du conseil d'école est rappelé ( discussion fonctionnement général de l'école + activités pédagogiques avec vote du règlement, du projet d'école et informations diverses)

### Résultats des élections

Bilan des élections du 7 octobre 2016 : une seule liste de parents (F.C.P.E.) a été constituée :

- inscrits : 242

- votants : 162 dont nuls ou blancs 22

FCPE : 140 suffrages

FCPE : 6 élus

#### Titulaires FCPE

- Karen MAFFIULETTI
- Céline AUJAS
- Sandra CRUZ REIS
- Catherine MATEUS
- Olivia LARCHER
- Emilie GUILLEMIN

### Règlement intérieur

Aucune modification du règlement intérieur de l'école n'est envisagée.

### Effectifs, répartition pédagogique

Nom	Niveau	Effectifs	
M.MARCHINA	CP	22	
Mme HANRIOT - DUCHEMIN	CP - CE1	24	Avec 5 CP
Mme PASCAULT (et WALTER)	CE1-CE2	26	Avec 8 CE1
Mme GAUDRY	CE2 - CM1	26	Avec 13 CE2
Mme STEFANONI - INDJEIN	CM1 - CM2	26	Avec 15 CM2
M. CREMOUX et Mme ROCOPLAN	CM1 - CM2	26	Avec 12 CM1
	Total	150	

A ce moment de l'année, les prévisions d'effectifs pour l'année prochaine ne peuvent être faites mais il est à noter que la situation vécue l'an dernier (fermeture) risque de reproduire du fait du peu d'effectifs à l'école maternelle La Fontaine et ce malgré une nouvelle sectorisation. En effet, 29 élèves sont actuellement en CM2 et 36 en CM1 alors que 20 à 25 peuvent potentiellement arriver des écoles maternelles sur les 2 prochaines années.

## **Projet d'école et projets ou actions pédagogiques de l'année :**

Le projet d'école 2016-2019 vient d'être élaboré par l'équipe enseignante et envoyé récemment à la direction départementale de l'E.N. Ainsi il n'est pas encore validé et ne peut être présenté en Conseil. Néanmoins, il s'appuiera sur les 2 axes annoncés lors du dernier conseil : travail autour des Parcours Citoyen et d'Éducation Artistique et Culturelle.

En outre, le jumelage avec le Musée de Nuits sera un des piliers de l'axe sur l'éducation artistique, culturelle et patrimoniale.

La classe de CM1-CM2 de Mme Stéfannoni-Indjein a pour projet annuel de réaliser une classe de voile à Montagny-les-Beaune.

La classe de CM1-CM2 de M. Crémoux travaille cette année autour de la responsabilité numérique via Twitter et sera amené à participer à divers projets avec des classes du monde entier.

Enfin, le travail de liaison école-collège reprendra cette année avec la course E.L.A. du collège à laquelle participeront les deux classes de CM1-CM2 le 18 octobre. D'autres projets seront certainement mis en place durant l'année comme les années précédentes. Enfin, le conseil école-collège qui réunit des enseignants du collège et des écoles du secteur travaillera cette année sur l'articulation des apprentissages dans le cycle 3 qui va du CM1 à la 6ème. Ceci se fera dans le cadre des nouveaux programmes de 2015.

## **Organisation et fonctionnement de l'école**

M. Crémoux explique qu'une liste de diffusion des informations de l'école avait été proposée à la rentrée (au milieu de la notice de rentrée) mais peu de gens s'y sont inscrits. Elle sera donc constituée à partir des renseignements des familles et elle a pour but de passer les informations concernant le fonctionnement de l'école par mail afin que les familles puissent obtenir systématiquement celles-ci. Ce système sera couplé aux messages écrits relevant de l'école et non des classes.

Au sein de l'école, nous avons bénéficié encore cette année du renouvellement du contrat EVS de Mme Jauquet qui effectue des tâches administratives et aide les classes lors d'ateliers ou de sorties.

Comme depuis 2 ans, l'APC (aide proposée par les enseignants lors de difficultés ponctuelles ou pour des activités de méthodologie) est reconduite les lundis en parallèle des NAP, de 15h15 à 16h45.

Concernant le transport scolaire, le règlement du Conseil Général vient d'être transmis aux familles. Il est à noter que le début d'année a été un peu compliqué pour les élèves prenant le bus et habitant Nuits du fait de soucis sur d'autres lignes. Ainsi, il a été difficile de savoir si ces élèves avaient le droit de prendre le bus mais tout est réglé dorénavant.

L'équipe éducative a appris à la rentrée que le village d'Agencourt avait 2 arrêts de bus desservis par 2 bus différents. Aucune information n'avait été donnée et cela complique l'organisation des listes d'élèves prenant le bus quotidiennement. Enfin, il est à noter que les 2 bus arrivent le mercredi matin systématiquement à 8h45 exactement.

Depuis la rentrée, l'accueil du mercredi matin (8h35-8h45) se fait de manière échelonnée directement dans les classes. Ce système fonctionne bien et permet aux enseignants et élèves d'être dans d'autres relations avant le début de classe (possibilité d'attention particulière, de discussion, mise en place de jeux). Cela a l'avantage d'avoir un début de classe à 8h45 plus serein : Mme Walter explique que pour les classes du 2<sup>e</sup> étage, cela évite le temps d'énervement de la montée d'escalier en groupe.

Sur ce point, Mme Maffiuletti demande s'il serait possible que les parents accompagnent les élèves jusqu'à la porte de la classe afin d'avoir la possibilité de découvrir la classe, les affichages ou de pouvoir discuter avec les enseignants. L'équipe enseignante n'a pas souhaité organiser ce moment de cette manière pour des raisons de

sécurité mais aussi pour être pleinement disponible aux élèves arrivant en classe.

Néanmoins, cela amène la question de la place des familles à l'intérieur de l'école. Des choses ont été mises en place par des classes depuis plusieurs années (rentrée avec les familles dans les classes, aides aux sorties ou ateliers) mais il sera peut être nécessaire d'envisager des solutions pour permettre aux familles de mieux connaître l'école en général et la classe de leur enfant en particulier. Une réflexion sera à mener durant l'année sur des actions en direction des familles pour leur faire découvrir l'école autrement que par les rencontres habituelles.

Concernant l'organisation des NAP, l'équipe enseignante signale que l'utilisation des salles de l'école se fait en bonne intelligence avec les animateurs. Par contre, il est nécessaire de clarifier l'utilisation de la salle d'Arts Visuels de l'école qui est normalement interdite aux NAP. En effet, elle est située à côté d'une salle des NAP et reste ouverte. Ainsi, du matériel de cette salle est régulièrement pris par les élèves participant aux NAP. Un verrou sera installé prochainement et permettra d'éviter l'accès à cette salle sans clé spécifique propre à l'école.

A propos des discussions du dernier conseil sur le fonctionnement général des NAP et l'impossibilité d'accès à la bibliothèque de Nuits les lundis et jeudis par les familles de l'école, il est à nouveau indiqué qu'aucun ajustement des horaires ne sera proposé.

Ensuite, M. Crémoux présente les idées du questionnaire qui sera proposé aux familles de l'école sur la réorganisation du temps scolaire et les N.A.P. :

- Temps scolaire et nouveaux rythmes
- Organisation et fonctionnement des N.A.P.
- Évolution éventuelle du système actuel.

## **Sécurité :**

Le PPMS (plan particulier de Mise en sécurité) a été mis à jour à la rentrée. Il comporte en plus des fiches détaillées sur les actions à mettre en œuvre par chacun face aux différents risques (séisme, tempête, nucléaire, chimique, intrusion). Ce document sera donné aux responsables des NAP afin de l'adapter aux temps périscolaires qui peuvent se dérouler dans les locaux.

A ce titre, cette année, trois exercices du PPMS seront réalisés. Le premier a eu lieu ce jour et portait sur une intrusion d'une personne armée dans les locaux. Cet exercice a permis de mettre en place une chaîne d'informations dans l'équipe via téléphone mais aussi de connaître et pratiquer les différentes actions prévues. Ainsi, en fonction du danger, un signal via corne de brume a été émis et chaque classe a agi en fonction du danger (évacuation de 2 classes et confinement de 4 autres classes).

Concernant la sécurité incendie, un exercice a eu lieu le lundi 10 octobre volontairement durant le temps de NAP et APC. Il avait pour objectif de faire connaître aux personnels des NAP les conduites à suivre en cas d'incendie. L'exercice s'est bien déroulé et a permis de tester l'alarme dans le bâtiment annexe. Sur ce point, aucun transmetteur d'alarme ne permet de test (obligation du bris de glace) et il a été noté que la salle de sport Pillot n'avait ni relais de l'alarme, ni transmetteur.

Il y a 2 semaines un élève de l'école, à vélo, a été renversé par un bus sur le passage piéton devant l'école 20 minutes avant l'ouverture des portes. Il n'a eu que des ecchymoses superficielles mais cet événement doit amener l'équipe éducative à sensibiliser au mieux les familles et élèves sur la sécurité à pied ou à vélo dans notre ville. Des mesures ont déjà été prises (ouverture du sas dès 8h le matin) mais il sera nécessaire de faire des rappels en classes, d'envisager des activités pédagogiques dans ce sens et d'informer les familles sur les règles à respecter pour venir à l'école à pied ou en vélo. En outre, du fait des travaux qui se dérouleront sur ce carrefour prochainement, il serait intéressant qu'un signal puisse être installé côté plaine.

## **Coopérative scolaire : bilan financier et projets**

Au 31 août 2016 l'actif de la coopérative de l'école est de 6 447,72 € (en baisse de 3000 € du fait des projets menés l'an dernier). En 2015-2016, l'école a eu des subventions des communes à hauteur de 3910 € (3810 de Nuits + 100 de Quincey et Chevannes) qui ont permis l'organisation de la classe découverte et les diverses sorties.

Cette année sera organisée début juin la kermesse de l'école au profit de la coopérative.

## **Budget de fonctionnement de la Mairie**

M. Crémoux présente les éléments proposés aux élus pour le budget de fonctionnement et d'investissement en 2017 :

- rappel que le matériel informatique coûte cher (budget de 250 € d'entretien par machine et remplacement de 3 nouvelles à ce prix dans le commerce...)
- pas de changement annoncé pour le budget de téléphonie très élevé (en cours d'évolution)
- demande du report d'une part du budget de transport pour la piscine (pas nécessité cette année du fait de la fermeture de la piscine pour travaux) vers le transport pour la voile
- demande d'investissement dans des appareils photos, des pieds et des tablettes pour les classes. Mme Vedrenne indique que du fait des restrictions budgétaires, elle ne sait pas ce qui sera accordé.

Le serveur informatique a été refait du fait de la fin du service de l'ancien système Abuledu qui n'a jamais fonctionné.

## **Travaux**

Liste des travaux réalisés durant l'été :

- fenêtre salle Pillot + nettoyage début octobre de la salle avant sa réutilisation
- installation de sèche mains électriques dans des toilettes
- isolation des combles du bâtiment principal
- installation de tringles et rideaux en classe 2 et 4

Liste des travaux demandés pour 2017 :

- wifi
- verrou salle AV
- mise aux normes de sécurité des classe 5 et 6
- demande de nouveaux rangements en salle 5 et 3 (placard sur mur)

Ensuite la peinture et le rafraichissement des toilettes extérieurs est évoqué. Les enseignants souhaiteraient aussi qu'un des toilettes chez les garçons soit supprimé afin d'avoir un lavabo plus large et plus pratique. M. Crémoux n'avait pas fait part de cet élément aux services techniques mais un correctif sera envoyé rapidement afin que cette demande soit mise en œuvre en 2017.

## **Questions diverses :**

Une famille de l'école demande si l'eau chaude peut être installée dans les toilettes. Cette demande ne sera pas étudiée puisque la nécessité n'apparaît pas et que les systèmes actuels de chauffe-eau dans l'école suffisent et ne sont utilisés qu'avec des adultes (robinet direct d'eau chaude).

Mme Guillemain indique que la FCPE au niveau local se propose d'aider financièrement pour l'inscription au projet Les Incorruptibles. Une classe s'étant inscrite, les documents pour bénéficier de l'aide seront transmis rapidement.

La séance est levée à 20h10.

Le président

M. Crémoux

